



LA CAROTTE DE CONSOMMATION

>>> BILAN DE CAMPAGNE 2010/11

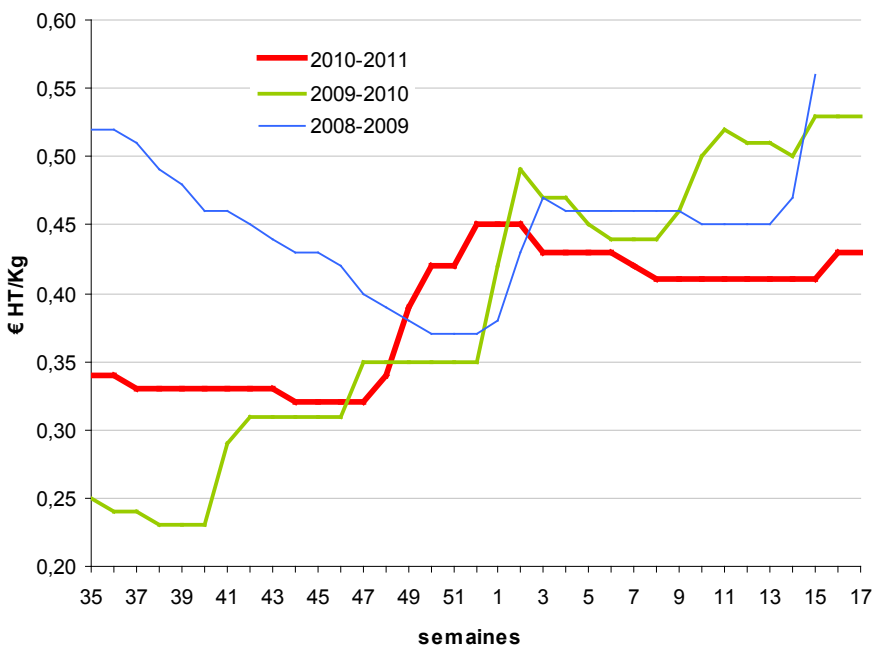
L'export joue le rôle de régulateur

Cette campagne carotte de conservation succède à une campagne primeur difficile. Les prix sont peu élevés et les reports de volumes ne sont pas négligeables. À aucun moment la conjoncture n'a permis d'inverser la tendance de marché difficile. Les bienfaits de la période de froid de décembre sont minimisés par les problèmes de circulation. L'exportation joue un rôle important dans le déroulement de cette campagne car le marché français n'a jamais été dynamique.

Faits marquants

- Les surfaces sont en légère augmentation.
- Le début de campagne fait suite à une primeur difficile et les prix d'attaque sont peu élevés.
- Alors que les dates de semis précoces permettaient d'augurer un début de récolte précoce au Mont-Saint-Michel, un temps frais et une pluviométrie déficitaire remettent tout en cause.
- Le marché français demeure peu actif. Fort heureusement, l'export vient largement compléter l'activité d'expédition.
- L'activité de décembre est perturbée par les intempéries à tous les niveaux de la filière.
- La deuxième partie de campagne se déroule dans la morosité.

Cours expédition au départ de la Manche - carotte en plateau 12 kg



SOMMAIRE

- Déroulement de campagne page 2
- D'une campagne à l'autre page 3
- Prix au détail page 3
- Chiffres indispensables page 3
- Production page 4
- Consommation nationale page 6
- Commerce extérieur page 7



FranceAgriMer

R|N|m
RÉSEAU
DES NOUVELLES
DES MARCHÉS

Déroulement de la campagne

Juillet

Début de récolte tardif

Alors que la date des semis précoces permettait d'augurer un début de campagne précoce dans la zone des polders du Mont-Saint-Michel, un temps sec et froid remet tout en cause. Les premiers conditionnements ont lieu seulement le 26 juillet et les apports tardent à s'accroître. Les prix de la carotte de conservation restent peu élevés quoique supérieurs à ceux de 2009 qui n'était pas une année de référence.

Août

Des transactions saluaires hors de France

La commercialisation de la carotte durant ce mois d'août est laborieuse et les cours sont difficilement tenus. L'Aquitaine est présente avec des volumes importants car le reliquat de la production de primeur est encore significatif. Des problèmes de calibre et un marché peu actif freinent le développement de l'offre dans la Manche. Les premiers départs à l'export durant la deuxième quinzaine du mois s'avèrent saluaires car l'offre se développe dans la Manche. Les cours connaissent néanmoins une certaine érosion.

Septembre

Recherche de débouchés pour faire face à la montée de l'offre

Les disponibilités en carotte de conservation sont maintenant bien présentes et il faut rassembler tous les atouts susceptibles d'être utilisés pour dynamiser les ventes.

Actions promotionnelles et transactions hors de France s'avèrent nécessaires pour maintenir un certain rythme de commercialisation. L'effet rentrée est très limité et l'érosion des cours témoigne de cette situation difficile. Les températures restent élevées et la consommation n'a pas encore basculé sur les produits dits de saison. On mesure le bienfait du débouché Afrique.

Octobre

Un marché français plus actif

En octobre, le temps devient plus propice aux produits comme la carotte. Et, avec un marché français plus actif et une activité export suivie, les tonnages commercialisés se développent.

Les mouvements sociaux dans les ports et dans les centrales d'achats soulèvent à certains moments de nombreuses interrogations sur les possibilités d'acheminement du produit à destination. Les bons résultats sont à rapprocher de l'arrivée de nouvelles destinations comme la Russie, le Portugal mais également de ventes promotionnelles sur le territoire national. Les cours en pâtissent toutefois par places.

Novembre

La commercialisation marque le pas

Les besoins sur l'Afrique sont en repli, les intempéries dans la Manche limitent les disponibilités et surtout le marché français est peu actif. La situation est tellement vraie que lorsque les arrachages sont contrariés en Basse-Normandie, la recherche de solutions d'approvisionnement vers l'Aquitaine n'a pas d'incidence sur le niveau des prix. Les mises en avant programmées dans les magasins sont loin d'avoir le retour escompté en terme de volumes. Rien n'y fait et l'annonce d'une grosse période de froid pour décembre n'engendre des "achats de couverture" que dans les derniers jours du mois.

Décembre

L'incidence du froid contrariée par les problèmes de circulation et à un degré moindre par les conditions d'arrachages

Une période de froid de cette ampleur est peu coutumière à cette époque. La demande n'atteint pas le niveau escompté car rapidement des problèmes logistiques apparaissent. Les précipitations neigeuses perturbent les circuits de commercialisation de l'amont à l'aval. Les consommateurs limitent leurs déplacements et l'offre est réduite du fait de problèmes d'arrachages. Les achats de carotte de conservation en période de fêtes sont traditionnellement moins importants, la demande se détourne vers des produits plus festifs. L'activité reprend un peu en toute dernière semaine de décembre. La perspective de la reprise des collectivités et les achats de "couverture" expliquent cette situation.

Janvier

Une période faste de courte durée

La première décade confirme une reprise d'activité qui a tardé à venir. Une telle évolution est coutumière à cette date avec la mise en place des promotions de début d'année et le retour du monde du travail. Depuis plusieurs années, il apparaît cependant que cette période faste est de plus en plus courte et, cette année 2011 n'échappe pas à la règle qui semble vouloir se confirmer. Le temps très doux qui sévit n'est pas de nature à changer le cours des choses. La demande intérieure s'essouffle rapidement et en dépit d'un courant d'affaire suivi à l'export, les cours s'effritent. La Basse-Normandie rencontre des problèmes d'arrachages liés à la pluviométrie importante et, de ce fait, cette zone de production se trouve freinée dans les transactions hors de France. Sur le marché intérieur, la grande distribution cherche à dynamiser les ventes par les mises en avant qui "tirent toutefois les prix vers le bas".

Février

L'export peine à maintenir un courant d'activité suffisant, notamment en Basse-Normandie

Si les volumes commercialisés en Aquitaine sont satisfaisants, ceux de la Basse-Normandie restent globalement très modestes. En cette période de vacances scolaires et de temps doux, le marché intérieur est peu actif. Le salut vient de l'export et l'Aquitaine l'a bien compris d'autant que la Manche ne dispose plus de produit voué à cette fin (qualité très moyenne dans le Val de Saire et fin de campagne au Mont-Saint-Michel). On relève toujours de nombreuses promotions pour essayer d'accélérer les ventes. Les prix en pâtissent.

Mars

Pression sur les prix

Dans un contexte de marché difficile, la concurrence est vive pour essayer d'écouler des volumes de carotte de conservation. La fin de campagne approche, le produit est vieillissant notamment en Aquitaine. Tous les moyens sont bons pour accélérer les ventes (promotions, concessions de prix) car en dépit d'un temps frais le matin, la belle saison semble vouloir montrer son nez. Le marché français reste calme. La solution vient de l'export et l'excès d'humidité en Espagne vient à point nommé. Ce pays manifeste un grand intérêt pour la carotte française surtout durant la période du 14 au 19 mars.

Dans la durée, la république tchèque s'avère être le principal pays destinataire. Le beau temps se confirme en fin de mois et cela contribue à réduire les besoins alors que l'offre, malgré un repli en Aquitaine, demeure significative.

Avril

Une offre moins présente et des cours en légère hausse

La carotte de conservation d'Aquitaine est toujours présente sur le marché durant la première quinzaine et ce phénomène pèse sur le marché. Il fait beau et en cette période de vacances scolaires en région parisienne, les besoins sont limités sur le marché intérieur. Fort heureusement, en deuxième partie de mois, la Manche bénéficie d'un report de demande du fait de la fin de campagne dans le Sud-Ouest. Certes sur le Cotentin, l'offre se limite maintenant à la zone de Créances mais en parallèle, les transactions à l'export deviennent insignifiantes. L'Espagne traîne à rentrer en campagne primeur, il s'ensuit une petite revalorisation de la carotte de conservation.

Mai

Peu de carottes de conservation

Régulièrement dégressifs, les apports sont peu représentatifs après le 6.

D'une campagne à l'autre

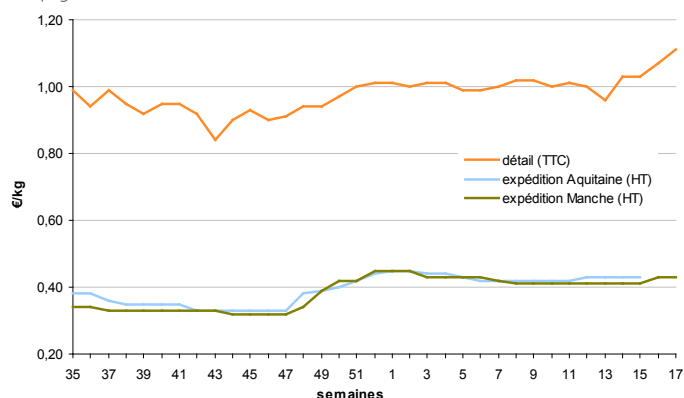
Cotations expédition de l'Aquitaine et de la Manche sur les cinq dernières années, carotte en plateau de 12 kg, moyennes mensuelles en € HT/kg

mois	Manche					Moyenne des 5 dernières années	
	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007	Manche	Aquitaine
août	0,35	0,25	0,53	0,45	0,41	0,40	0,42
septembre	0,34	0,23	0,49	0,44	0,42	0,38	0,41
octobre	0,33	0,30	0,45	0,41	0,40	0,38	0,38
novembre	0,32	0,33	0,41	0,40	0,39	0,37	0,38
décembre	0,42	0,35	0,37	0,39	0,38	0,38	0,38
janvier	0,44	0,46	0,45	0,37	0,42	0,43	0,44
février	0,42	0,44	0,46	0,37	0,44	0,43	0,44
mars	0,41	0,50	0,45	0,37	0,46	0,44	0,45
avril	0,42	0,52	0,57	0,39	0,47	0,47	0,47

Prix au détail

Prix au détail (TTC) et cours expédition (HT) de l'Aquitaine et de la Manche, carotte en plateau de 12 kg

Une courbe heurtée au détail au gré des promotions notamment en première partie de campagne



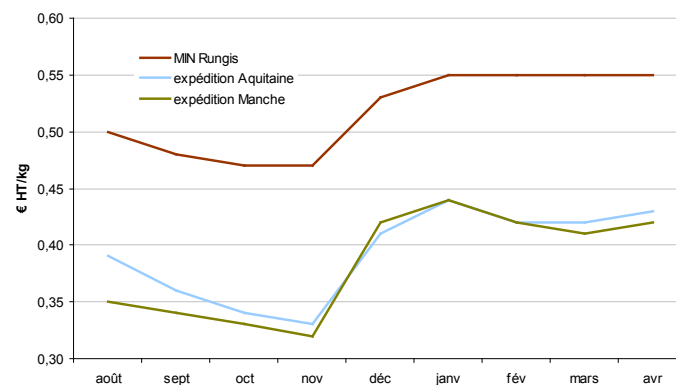
Chiffres indispensables

Cotations expédition au départ des deux principales zones de production, carotte en plateau 12 kg moyennes mensuelles en € HT/kg

mois	Manche		Aquitaine	
	2010/11	2009/10	2010/11	2009/10
août	0,35	0,25	0,39	0,26
septembre	0,34	0,23	0,36	0,25
octobre	0,33	0,30	0,34	0,33
novembre	0,32	0,33	0,33	0,35
décembre	0,42	0,35	0,41	0,35
janvier	0,44	0,46	0,44	0,48
février	0,42	0,44	0,42	0,46
mars	0,41	0,50	0,42	0,53
avril	0,42	0,52	0,43	0,55

Cours sur le MIN de Rungis et cours expédition de l'Aquitaine et de la Manche, carotte catégorie extra en plateau

Une meilleure revalorisation du plateau sur Rungis dans la deuxième partie de campagne avec la carotte de sable.

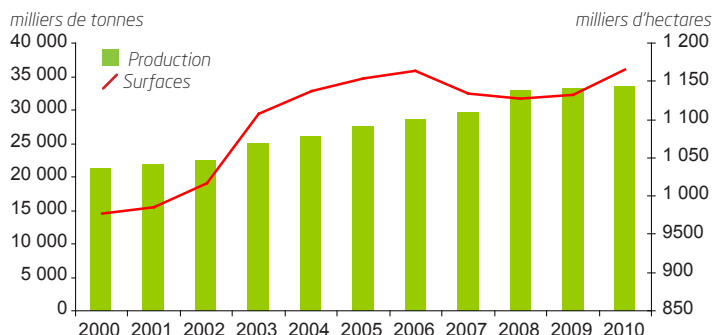


Production

■ Production mondiale en 2010

Pour une raison de classification des produits par FAOstat, les données présentées pour la production mondiale concernent à la fois les carottes et les navets.

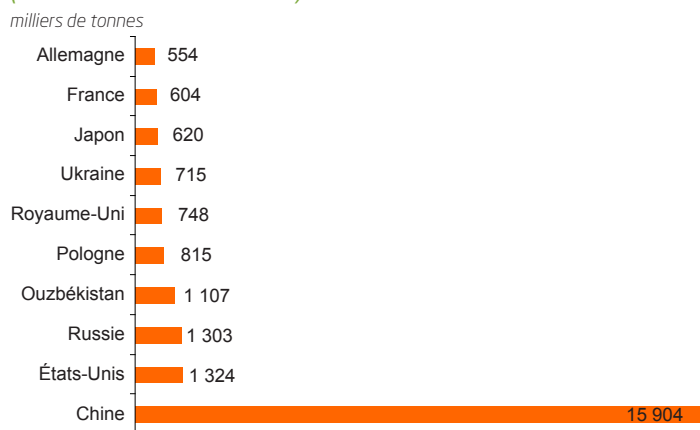
Surfaces et volumes de production de carottes et navets dans le monde (destinés frais + transformé)



Source : FAOstat

La progression des surfaces de carottes et navets observée au cours de la dernière décennie est au plus haut en 2010 avec 1,165 millions d'hectares récoltés dans le monde (soit +2,9% par rapport à 2009). Les volumes produits atteignent également un niveau record depuis 2000 avec plus de 33,66 millions de tonnes en 2010.

Premiers pays producteurs de carottes et navets en 2010 (destinés frais + transformé)



Sources : FAOstat-Agrete

La Chine est de très loin le premier producteur mondial de carottes et navets avec une production de plus de 15,9 millions de tonnes enregistrées en 2010. Suivent les États-Unis avec 1,32 million de tonnes, la Russie avec 1,30 million de tonnes, l'Ouzbékistan avec 1,11 million de tonnes. Les autres principaux pays producteurs ne dépassent pas le million de tonnes. La France se place au 9^{ème} rang avec plus de 600 milliers de tonnes. Par rapport à la campagne 2009, la Chine (+5%), l'Ouzbékistan (+11%), le Royaume-Uni et l'Ukraine (+4%) ont connu une progression des volumes produits. À l'inverse, certains pays ont vu leurs volumes diminuer comme la Russie (-14%), la Pologne (-11%), le Japon (-5%), la France et l'Allemagne (-3%).

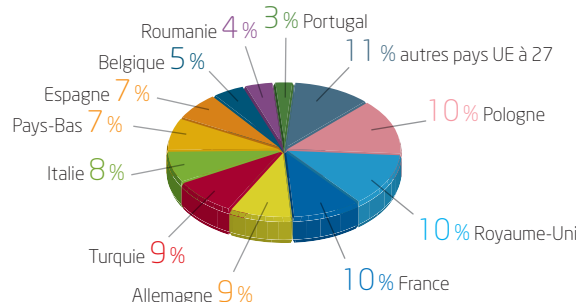
■ Production européenne en 2010

Production destinée au marché du frais ou transformé

Pour une raison de classification des produits par FAOstat, les données présentées pour la production européenne concernent à la fois les carottes et les navets.

Répartition des surfaces de production de carottes et navets en 2010 dans l'UE à 27 + Turquie (destinés frais + transformé)

● Total = 166,9 milliers d'hectares

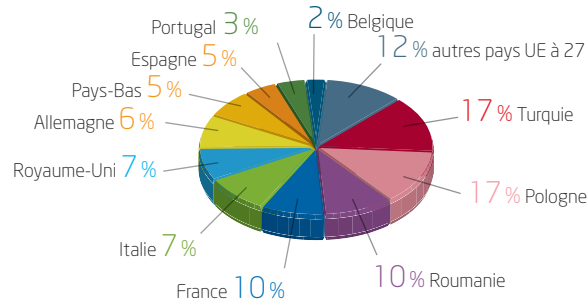


Sources : FAOstat-Agrete

La Turquie, tout comme la Pologne détient 17% des surfaces en production de carottes et navets au sein de la zone comprenant l'UE à 27 et la Turquie, soit autour de 28 milliers d'hectares. La Roumanie et la France, avec respectivement 16,4 et 16 milliers d'ha comptent 10% des surfaces. L'Italie (12,4 milliers d'ha) et le Royaume-Uni (11,5 milliers d'ha) couvrent 7% des surfaces. Au total les surfaces de l'UE à 27 et de la Turquie ont diminué de 4,7% par rapport à 2009.

Répartition de la production de carottes et navets en 2010 dans l'UE à 27 + Turquie (destinés frais + transformé)

● Total = 5,97 millions de tonnes



Sources : FAOstat-Agrete

Contrairement aux surfaces, les volumes produits en 2010 ont progressé depuis la campagne précédente, de 5,73 millions de tonnes en 2009, ils sont passés à 5,97 millions de tonnes en 2010.

Principaux producteurs de carottes dans l'UE à 27 + Turquie en 2010 (destinés frais + transformé)

Certaines données détaillées sur la carotte (navets exclus) sont publiées par Eurostat mais ne sont pas mises à jour pour tous les pays en 2010.

en milliers de tonnes

	2009	2010	2011	évol. 09/10
1 ^{er} Pologne	913,3	814,9	820,0	- 10,8 %
2 ^e Royaume-Uni	ND	748,0	ND	
3 ^e Turquie	598,0	ND	ND	
4 ^e Allemagne	570,2	554,0	ND	- 2,8 %
5 ^e France	554,4	538,6	ND	- 2,8 %
6 ^e Pays-Bas	561,0	511,0	511,0	- 8,9 %
7 ^e Italie	623,5	489,2	ND	- 21,5 %
8 ^e Espagne	ND	424,3	ND	
9 ^e Belgique	326,1	ND	ND	
10 ^e Roumanie	131,1	121,0	159,0	- 7,7 %

Sources : Eurostat -Agreste - ND : non disponible

Les données 2010 de certains pays n'étant pas disponibles, la Turquie notamment, nous pouvons estimer que la France se situe au 5ème rang des pays producteurs de carottes en 2010. En comparaison de l'année 2009, certains pays ont connu une forte baisse de leur production tels que la Pologne, les Pays-Bas et surtout l'Italie.

Production destinée au transformé

Les chiffres-clés de la carotte destinée à l'industrie de transformation dans l'UE à 27 en 2010

	Superficie (1000 ha)	Production 2008 (1000 tonnes)	Fabrication carottes appertisées (1000 tonnes 1/2 brut)
Royaume-Uni	3,00	150,0	39,0
France	2,87	138,9	14,3
Allemagne	ND	75,0	ND
Pays-Bas	2,30	56,0	ND
Belgique	1,90	ND	29,0
Espagne	ND	ND	3,0
Total UE	10,10	433,2	ND

Sources : Unilet - ND : non disponible

En 2010, avec 433,2 milliers de tonnes, la carotte est le 3ème légume d'industrie le plus cultivé en Europe derrière les pois (761,6 milliers de tonnes) et les haricots (706,6 milliers de tonnes). Parmi les pays de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la France et la Belgique sont les principaux transformateurs de carottes appertisées.

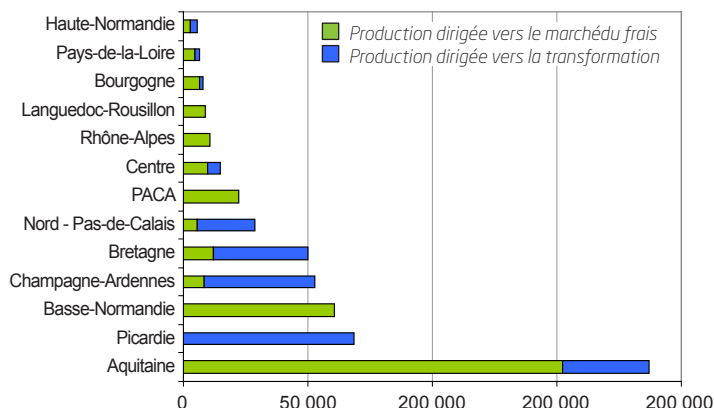
■ Production française en 2010

Production destinée au marché du frais ou du transformé

En 2010, la baisse des volumes récoltés se confirme. Avec 538,6 milliers de tonnes, la récolte de carottes a été en deçà de son niveau de 2009 (-2,8%) et de la moyenne 2005/09 (-9,8%). Cela ne s'explique pas tant par l'érosion des surfaces qui représentent 13 072 hectares en 2010 (soit -4% vs 2005/09) que par le recul annuel du rendement. En effet, le rendement qui s'élevait encore à 44,9 tonnes/ha en 2005, n'atteint plus que 41,7 tonnes/ha en 2010.

Volumes de carottes récoltées dans les principales régions de production en 2010 (distinction frais/transformaté)

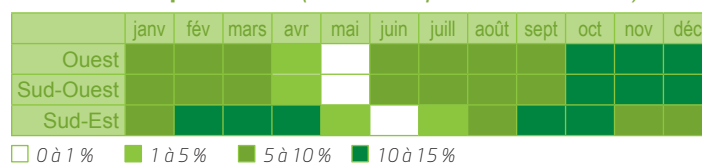
en tonnes



Source : Agreste

En 2010, la part la plus importante de volumes de carottes produites en France, c'est-à-dire 187,2 milliers de tonnes, est récoltée en Aquitaine. Le reste de la production nationale se situe essentiellement dans la partie Ouest et Nord de la France : 68,5 milliers de tonnes en Picardie, 60,8 en Basse-Normandie, 52,7 en Champagne-Ardenne, 50 en Bretagne et 28,6 dans le Nord-Pas-de-Calais. Les volumes destinés à l'industrie de transformation se concentrent pour la majorité en Picardie (100% de la récolte régionale), en Champagne-Ardenne (84%), en Bretagne (76%), dans le Nord-Pas-de-Calais (80%) et dans l'Aquitaine (19%). Les régions du sud de la France qui produisent des volumes bien moindre, consacrent leur production au marché du frais.

Calendrier de production (en % de la production annuelle)



0 à 1% 1 à 5% 5 à 10% 10 à 15%

Source : Agreste

Production destinée au transformé

Les chiffres-clés de la filière française de carottes d'industrie en 2010

	2010	Moyenne
Production		
Surfaces (1000 ha)	2,87	2,85
Tonnages (1000 t)	138,90	155,60
Fabrications		
pois-carottes en conserve (1000 t 1/2 brut)	105,60	131,10
carottes en conserve (1000 t 1/2 brut)	14,30	17,70
macédoine en conserve (1000 t 1/2 brut)	54,40	58,70
Carottes surgelées (1000 t)	46,70	54,70

Source : UNILET

En 2010, les superficies de carottes Amsterdam ont couvert 1,97 milliard d'hectares et les superficies de carottes autres (grosses carottes et carottes rondelles) ont couvert 0,9 milliard d'hectares. Un des faits marquants de cette campagne a été les rendements faibles en carottes Amsterdam, parmi les plus bas depuis plus de 10 ans, ce qui a eu une conséquence sur les tonnages récoltés qui ont été inférieurs de 14% par rapport à 2009. Egalement, il est à noter une progression de 11% des superficies en grosses carottes et carottes rondelles accompagnée d'une baisse de rendements importante, finalement, à l'issue de la campagne le volume récolté s'est maintenu par rapport à la campagne précédente. Avec cette diminution globale des quantités produites, les fabrications ont été marquées par un recul important sur toutes les technologies.

Consommation nationale

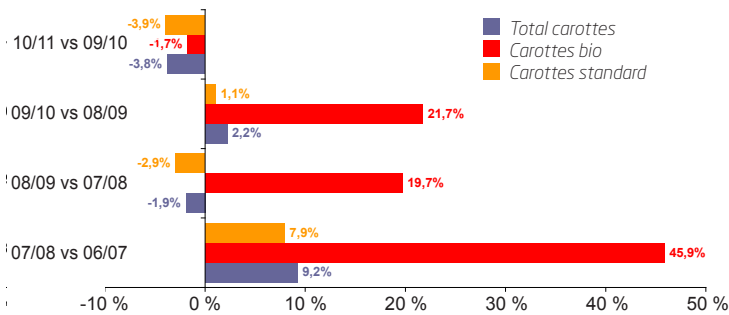
■ Consommation en frais - Campagne 2010/11 (août à juillet)

86,1 % des ménages français ont acheté des carottes pour leur consommation à domicile au cours de la campagne 2010/11 (août à juillet), soit un taux de pénétration en recul de 1,4 % par rapport à la campagne 2009/10 et de 0,3 % par rapport à la moyenne des 4 campagnes précédentes.

Les quantités achetées pour 100 ménages représentent 955 kilos pour la campagne 2010/11 ce qui correspond à une baisse de 4,5 % par rapport à la campagne 2009/10, et de 1,7 % par rapport à la moyenne des 4 campagnes précédentes.

Le prix moyen d'achat des carottes est de 0,98 €/kg pendant la campagne 2010/11, soit 2,9 % de plus qu'en 2009/10 et 1,9 % de moins que sur la moyenne des 4 campagnes précédentes.

Évolution des achats de carottes fraîches en volume



source : panel de consommateurs Kantar

Estimée à 11,1 kilos annuels par ménage acheteur, soit environ 4,8 kilos par personne, l'intensité d'achat des carottes enregistre un recul de 3,1 % par rapport à la campagne 2009/10 et de 1,4 % par rapport à la moyenne des 4 dernières campagnes.

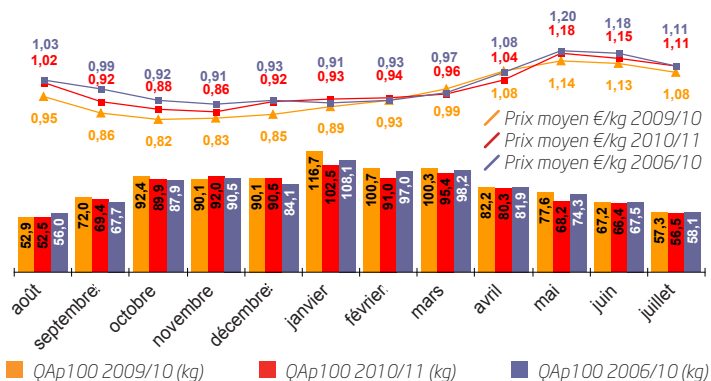
La fréquence d'achat diminue légèrement à 11 actes d'achats annuels au lieu de 11,2 en 2009/10 et les quantités achetées par acte restent stables.

En 2010, les carottes fraîches pèsent pour 12 % dans les achats en volume de légumes des ménages français pour leur consommation à domicile.

Pendant les mois de janvier, février et mai de la campagne 2010/11, les achats de carottes enregistrent de fortes baisses en volume, tant par rapport à la campagne précédente que par rapport à la moyenne des 4 campagnes précédentes, soit -12,1 % vs 2009/10 et -5,2 % vs moyenne 4 campagnes pour le mois de janvier 2011, -9,6 % vs 2009/10 et -6,2 % vs moyenne 4 campagnes pour le mois de février 2011, et -12,1 % vs 2009/10 et -8,3 % vs moyenne 4 campagne pour le mois de mai 2011.

Hormis les mois de novembre et décembre de la campagne 2010/11 pendant lesquels les quantités achetées sont en hausse par rapport à 2009/10 (respectivement +2,2 % et +0,4 %), on observe un recul sur l'ensemble de la campagne.

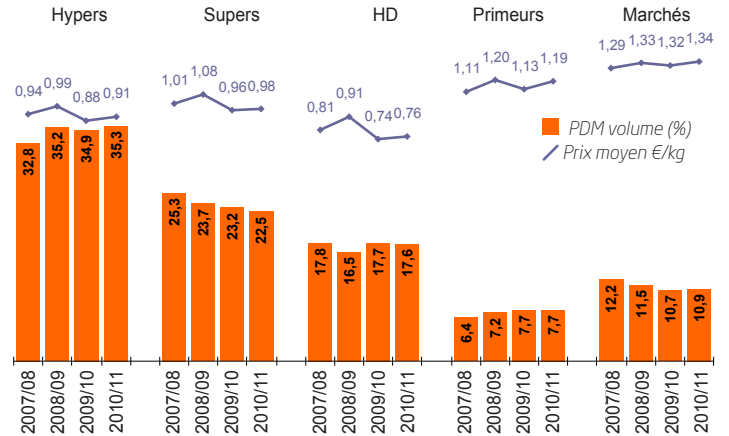
Achats mensuels de carottes



source : panel de consommateurs Kantar

Répartis par circuits de distribution, les achats de carottes fraîches par les ménages ne progressent en 2010/11 qu'en hypermarchés (35,3 % de part de marché volume) et sur les marchés.

Parts de marché, volume et prix moyen d'achat des carottes par circuit de distribution



source : panel de consommateurs Kantar

Le prix moyen d'achat, en revanche, augmente dans l'ensemble des circuits.

■ Carotte bio

Estimée à 3,5 % pendant la campagne 2006/07, la part du bio dans les achats de carottes fraîches atteint désormais 6,7 % pour la campagne 2010/11.

Évolution des achats de carottes bio



source : panel de consommateurs Kantar

Cependant, on observe un repli du nombre d'acheteurs et des quantités achetées en 2010/11, après une augmentation progressive de ces indicateurs d'achats depuis la campagne 2006/07.

■ Carottes en produits transformés

À domicile				Restauration			
	% des volumes consommés	% des foyers acheteurs	Qté moyenne consommée		% des volumes consommés	% d'établissements acheteurs	Qté moyenne utilisée/an
consERVE				consERVE			
pois et carottes	10 % des légumes en conserve	57 %	4,6 kg (1/2 brut)	carottes entières ou râpées	1,8 % des légumes en conserve	15 %	90 kg (1/2 brut)
macédoine (dont carottes)	6 % des légumes en conserve	43 %	3,8 kg (1/2 brut)	macédoine	7,5 % des légumes en conserve	41,7 %	137 kg (1/2 brut)
surgelé				surgelé			
poêlées (dont carottes)	15 % des légumes surgelés			carottes non mélangées	9,5 % des légumes surgelés	43,2 %	307 kg
légumes pour potage (dont carottes)	4 % des légumes surgelés						

source : UNILET

Commerce extérieur

Pour une raison de classifications des produits par les douanes, les données présentées pour le commerce extérieur concerneront à la fois les carottes et les navets.

■ Échanges dans le monde en 2010

Principaux exportateurs de carottes et navets* dans le monde en 2010 (janvier à décembre)

		tonnes	millions \$
1 ^{er}	Chine	497 267	148,4
2 ^e	Pays-Bas	393 007	92,6
3 ^e	Belgique	145 030	46,9
4 ^e	États-Unis	115 816	98,4
5 ^e	Israël	105 464	39,8
6 ^e	Italie	94 595	48,1
7 ^e	Canada	85 824	26,7
8 ^e	France	81 615	20,9

Source : UN Comtrade

*Carottes et navets : à l'état frais destinés au marché du frais ou au transformé

La Chine et les Pays-Bas ont exporté les plus grandes quantités de carottes et navets en 2010 devant la Belgique, les États-Unis, Israël et l'Italie. La France est le 8^{ème} pays exportateur avec presque 82 milliers de tonnes.

Principaux importateurs de carottes et navets* dans le monde en 2010 (janvier à décembre)

		tonnes	millions \$
1 ^{er}	Belgique	259 000	39,9
2 ^e	Russie	228 045	83,8
3 ^e	Allemagne	201 532	76,7
4 ^e	États-Unis	146 890	42,5
5 ^e	France	121 256	48,2
6 ^e	Canada	106 872	83,2
7 ^e	Corée du Sud	82 658	26,7
8 ^e	Malaisie	65 942	27,3

Source : UN Comtrade

*Carottes et navets : à l'état frais destinés au marché du frais ou au transformé

Au niveau des importations, ce sont la Belgique et la Russie qui se retrouvent en haut du classement avec respectivement presque 260 et plus de 228 milliers de tonnes. La France se positionne comme le 5^{ème} importateur mondial de carottes et navets en 2010.

La valorisation des produits importés par la Belgique est très faible en raison de la part importante des carottes destinées à l'industrie de transformation.

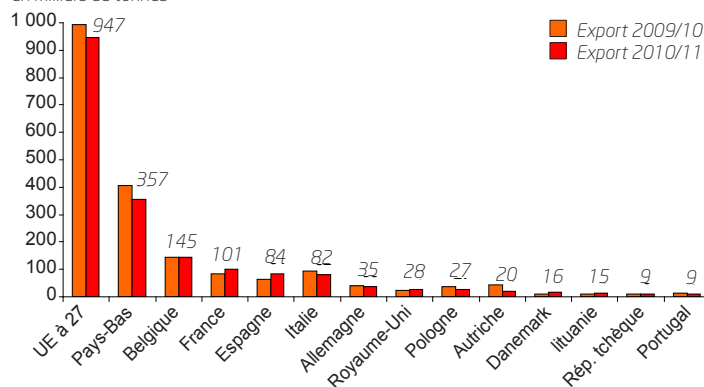
■ Échanges dans l'Union européenne sur la campagne 2010/11

Échanges en carottes et navets à l'état frais

La balance commerciale de l'UE à 27 concernant les échanges de carottes et navets avec les pays tiers a été excédentaire de 9,8 millions d'euros sur la campagne allant du mois d'août 2010 au mois de juillet 2011. Parmi les quantités échangées, seuls 12,6 % des volumes exportés par l'UE à 27 se font à destinations des pays tiers et seuls 7,6% des importations proviennent des pays tiers.

Principaux pays exportateurs de carottes et navets* de l'UE à 27 sur la campagne d'août à juillet 2010/11 (vs 2009/10)

en milliers de tonnes



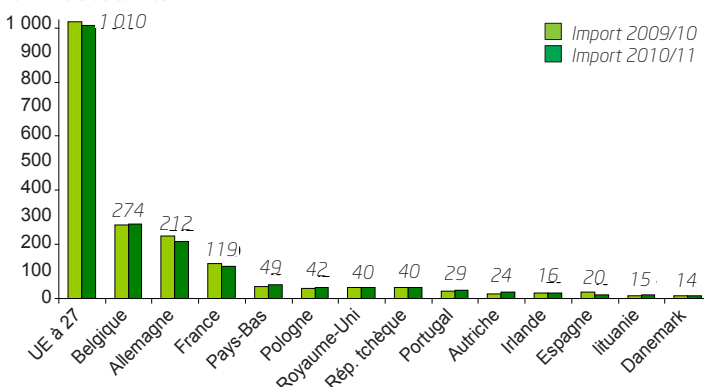
Sources : douanes des pays cités

*Carottes et navets : à l'état frais destinés au marché du frais ou au transformé

Sur la campagne 2010/11, l'UE à 27 a exporté 947,5 milliers de tonnes (échanges intra-communautaires compris), soit 4,6% de volumes en moins que la campagne 2009/10. Les Pays-Bas avec un niveau inférieur à la campagne précédente restent le premier exportateur européen avec 357 milliers de tonnes devant la Belgique (145 milliers de t) et la France (101 milliers de t).

Principaux pays importateurs de carottes et navets* de l'UE à 27 sur la campagne d'août à juillet 2010/11 (vs 2009/10)

en milliers de tonnes



Sources : douanes des pays cités

*Carottes et navets : à l'état frais destinés au marché du frais ou du transformé

Le niveau des importations, quasiment stable par rapport à la campagne précédente, a été supérieur à celui des exportations de l'UE à 27, soit 1 010 milliers de tonnes (échanges intra-communautaires compris). Le premier importateur européen est la Belgique avec 274 milliers de t en 2010/11, devant l'Allemagne et la France qui ont respectivement importé 212 et 119 milliers de tonnes dans le même temps.

Échanges en carottes à l'état transformée

Pour une raison de classification des produits par les douanes, seuls les échanges de carottes en conserve peuvent être suivis (pas de code spécifique pour les carottes surgelées, les conserves de pois carottes, le jus de carotte...)

Échanges de carottes en conserve

	export 2009	import 2010	solde 2010	solde 2009
Belgique	19 100	2 200	16 900	15 700
Pologne	4 500	1 300	3 200	4 916
France	5 834	2 009	3 825	3 836
Royaume-Uni	300	7 100	- 6 800	- 7 200
autre pays	4 082	9 918	- 5 836	- 8 467
Total UE à 27	33 816	22 527	11 289	8 785

Source : UNILET

Avec un solde de 19,9 milliers de tonnes $\frac{1}{2}$ brut, la Belgique est de très loin le 1er exportateur de carottes en conserve en Europe devant la France qui se place 2^e (solde de 3,8 milliers de t $\frac{1}{2}$ brut).

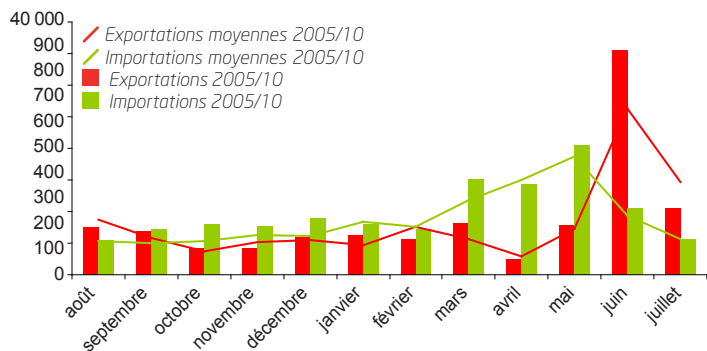
■ Échanges de la France sur la campagne 2010/11

Échanges en carottes et navets à l'état frais

Durant la campagne d'août 2010 à juillet 2011, la France a eu un solde des échanges en carottes et navets déficitaire, elle a exporté plus de 105 milliers de tonnes de carottes et navets contre presque 119 milliers de tonnes d'importations.

Évolution mensuelle en volume des importations et des exportations de la France en carottes et navets* sur la campagne 2010/11 (janvier à décembre)

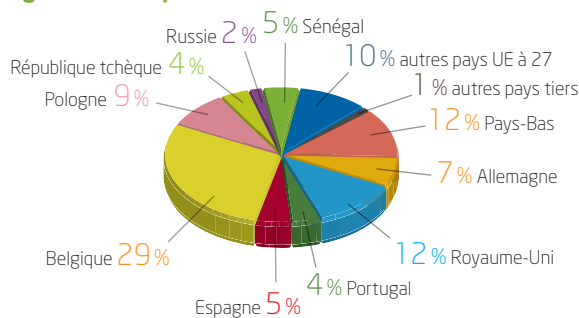
en milliers de tonnes



Source : douanes françaises

*Carottes et navets : à l'état frais destinés au marché du frais ou au transformé

Exportations françaises de carottes et navets* sur la campagne 2010/11 par destinations

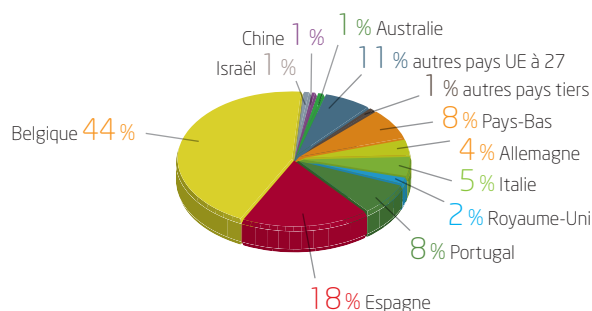


Source : douanes françaises

*Carottes et navets : à l'état frais destinés au marché du frais ou au transformé

D'août 2010 à juillet 2011, quasiment 30% des volumes de carottes et navets exportés par la France ont été destinés à la Belgique. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont importé quant à eux 12% des exportations françaises. Seules 8% des exportations concernent les pays tiers (Sénégal et Russie en particulier).

Importations françaises de carottes et navets* sur la campagne 2010/11 par provenances



Source : douanes françaises

*Carottes et navets : à l'état frais destinés au marché du frais ou au transformé

Durant la même période, la France a importé 44% des quantités de carottes et navets de Belgique.

Échanges en carottes transformées

Pour une raison de classification des produits par les douanes, seuls les échanges de carottes en conserve peuvent être suivis (pas de code spécifique pour les carottes surgelées, les conserves de pois carottes, le jus de carotte...).

La France qui est l'un des principaux pays transformateurs de carottes en conserve derrière le Royaume-Uni et la Belgique a un solde de ses échanges largement positif. En effet, sur l'année 2010, la France a exporté 5,8 milliers de tonnes $\frac{1}{2}$ brut (+5,6% vs 2009) de carottes en conserve contre seulement 2 milliers de t $\frac{1}{2}$ brut importées (soit +19% vs 2009). Pour ce produit, la balance commerciale française est excédentaire de 5,4 millions d'€.

Pour en savoir plus :

pages 1 à 3

Rédacteur : **Marcel Lefort**

Centre de St-Méloir : +33 2 99 89 10 11

Centre d'Agén : +33 5 53 77 29 30

Date de parution : janvier 2012

pages 4 à 8

unité Cultures et filières spécialisées /
direction Marchés, études et prospective

Rédactrices : **Julie Barat, Ghislaine Paran, Claudie Bernabé**

date de parution : février 2012

Directeur de la publication : **Fabien Bova**

Reproduction autorisée sous réserve de citer la source. Prestation réalisée sous système de management